

LA GAZETTE DES ARCHIVES

Bulletin d'information du Service des archives générales
Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve, 52 bd d'Argenson
92200 Neuilly-sur-Seine - 01 47 47 37 93 - archiviste@congregation-stv.org



Notre-Dame de La Salette en pleurs © Paroisse Notre-Dame des Tertres
<https://paroissenotredamedestertres.blogspot.com/2020/09/19-septembre-notre-dame-de-la-salette.html>

Le billet de l'archiviste

Par Lucie Slavik

Guérison à Saint-Thomas

Les archives de la Congrégation des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve (STV), ainsi que celles des Sœurs de Notre-Dame de Grâce dites de STV, recèlent parfois des histoires peu communes. Pour cette *Gazette*, nous en avons retenu une. En ce mois de septembre, marqué par les apparitions de Notre-Dame à La Salette (19 septembre 1846) découvrons le récit de la guérison d'une postulante à l'hôpital de Soissons le 1er février 1854. Elle s'était recommandée à Notre-Dame de La Salette. Cette guérison a été à l'origine de l'érection, par l'évêque de Soissons et Laon, d'une Archiconfrérie de Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette, dans la Chapelle de l'hôpital de Soissons. Rappelons aussi que l'établissement STV de Plougastel-Daoulas, fondé en 1856, est sous la protection de Notre-Dame de La Salette.

Je vois, je suis guérie : ma bonne Mère a exaucé nos prières !

Adèle Chevalier, née à Everbercq en Belgique, était entrée vers le mois de mars 1853 chez les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve à l'Hôpital-Général de Soissons en qualité d'aspirante au rang de Sœur Coadjutrice. Au mois d'août (...), elle commença à éprouver de violentes douleurs de tête et sa vue allait s'affaiblissant de jour en jour. Mais, elle s'efforça pendant plusieurs mois de dissimuler son mal dans la crainte d'être renvoyée de la Communauté [NDLR : Probablement parce qu'une mauvaise santé était vue comme un signe de non vocation].

LE BILLET DE L'ARCHIVISTE

JE VOIS, JE SUIS
GUÉRIE : MA
BONNE MÈRE A
EXAUCÉ NOS
PRIÈRES !

ZOOM SUR UNE
PIÈCE
D'ARCHIVES

Cependant les maux de tête devenant de plus en plus insupportables et la vue baissant progressivement, on ne tarda pas à remarquer que la jeune Postulante (...) ne s'acquittait plus aussi bien de ses emplois et on crut devoir lui adresser quelques reproches (...). Enfin, voyant qu'il lui était impossible de cacher plus longtemps son mal, elle se décida vers Noël à en parler à la Mère Supérieure. Mr le Docteur Letierce, médecin de l'établissement qui fut appelé à examiner les yeux d'Adèle, reconnut qu'elle était atteinte d'une amaurose assez avancée et laissa entrevoir toute la gravité du mal. Le 10 janvier, la malade dut se mettre au lit : les douleurs de tête sont devenues très intenses : sa vue est presque complètement perdue : elle perçoit à peine une faible vague de lueur, ne peut plus distinguer aucun objet et ne reconnaît plus qu'au son de la voix les personnes qui l'approchent : le mal a fait des progrès qui ne laissent plus d'espoir. Aussi le médecin s'empresse-t-il de le combattre par des remèdes énergiques, par une abondante saignée, un vésicatoire et de fortes purgations.

Mais en même temps qu'on ne négligeait aucun des moyens indiqués par la science médicale pour procurer du soulagement à la malade, la Mère Supérieure, pleine de confiance en la toute puissante intervention de celle qu'on n'a jamais invoquée en vain, avait proposé à ses Religieuses une neuvaine à N.D. de la Salette. Adèle prit part à cette neuvaine avec une admirable ferveur : c'était lui faire un bien sensible plaisir que lui frotter de temps en temps les yeux avec de l'eau de la sainte fontaine et telle était sa confiance en la protection de Marie qu'on entendit souvent répéter que la neuvaine ne se passerait pas sans qu'elle eut obtenu sa guérison. La Mère Supérieure crut devoir lui adresser quelques reproches à cet égard : "que vous demandiez avec confiance, lui dit-elle, votre guérison à la Sainte Vierge et que vous espériez que l'intercession de cette bonne Mère donnera aux remèdes une heureuse efficacité, rien de plus juste, vous pouvez le faire : mais n'allez pas, comme vous l'avez fait, annoncer un miracle, c'est une grâce extraordinaire que vous ne pouvez espérer sans témérité."

Adèle reçut ces observations avec une parfaite soumission et ne dit plus un mot de la guérison qu'elle attendait toujours avec une inébranlable confiance.

Des prières si ferventes adressées à l'auguste Mère de Dieu ne furent pas sans effet et le secours d'en haut ne se fit pas longtemps attendre. Le dimanche 15 janvier, on avait tiré dans la Communauté suivant l'usage des billets du Rosaire vivant ; mais on avait oublié de porter à la malade le billet qui lui est échu. Le lendemain, 5^e jour de la neuvaine, la Mère Supérieure envoie une de ses Religieuses pour réparer cet oubli. Adèle reçoit son billet, ouvre les yeux qu'elle tenait presque constamment fermés : "Mon Dieu ! s'écrie-t-elle, je vois, je suis guérie : ma bonne Mère a exaucé nos prières !" Et elle se met à lire le billet tout haut, sans embarras, sans hésitation. La malade avait complètement recouvré la vue. Cette première guérison doit-elle être regardée comme l'effet de la

prière ou comme le résultat d'une médication habilement dirigée? C'est le secret de Dieu. Au moins elle n'avait pas fait peut-être dans la Communauté une sensation bien vive : mais bientôt une seconde guérison plus frappante que la première vint réveiller la foi et la reconnaissance envers Marie.

Adèle, après avoir recouvré la vue, n'était pas toutefois entièrement rétablie : il lui restait une grande faiblesse d'estomac : elle ne pouvait prendre que peu de nourriture : elle avait de fréquents vomissements et une diarrhée habituelle et ce ne fut qu'au bout de huit jours qu'elle put quitter l'infirmerie et reprendre la vie de Communauté. Mais dès le lendemain, 26 janvier sur le soir, des symptômes d'une autre nature se déclarent : des maux de cœur se font sentir : elle demande à se coucher. À peine est-elle sortie, qu'elle vomit le sang en abondance : un second vomissement succède bientôt au premier : la respiration devient pénible.

On court en toute hâte chez le médecin de la maison. À son défaut, Mr le Docteur Cuffer s'empresse de venir. L'état de la malade lui paraît très inquiétant : il constate en elle une congestion au cœur et à la poitrine et se met en devoir de pratiquer une saignée : on lui observe que déjà une abondante saignée a eu lieu il y a huit ou dix jours ; la chose lui paraît urgente, il passe outre. Vers une heure du matin, Mr Letierce rentré de ses courses, peut enfin venir lui-même près de la malade en qui il trouve les mêmes symptômes. Il ordonne de plus l'application de 25 sangsues : on les mit dès le matin et on entretint jusqu'au soir l'écoulement du sang.

Cependant, dans la journée du 27, l'état de la malade ne faisait que s'aggraver : la respiration devenait de plus en plus pénible, les suffocations très fréquentes : de longues syncopes qui duraient presque une heure entière se succédaient à de courtes intervalles et le délire, depuis le jeudi soir était continu. La saignée, les sangsues l'avaient soulagée d'abord et les étouffements avaient paru cesser. Mais aussitôt qu'on voulait fermer les plaies des sangsues, les suffocations reprenaient et il était nécessaire d'en rouvrir quelques-unes ; aussi pendant deux jours entiers, on ne put prévenir ou arrêter les étouffements qu'en entretenant un écoulement de sang continu au moyen de sangsues qui se succédèrent ainsi jusqu'au nombre d'environ 40 à 50 sans compter une quinzaine ou vingtaine de sinapismes et un large vésicatoire appliqué le lundi sur la poitrine.

La maladie empirant sensiblement, le samedi 28, la Mère Supérieure fit mettre tous les enfants en prière pour demander à Dieu par N.D. de la Salette que la jeune Postulante put au moins se confesser et recevoir avec connaissance les derniers secours de l'Église. En effet vers 3 heures de l'après-midi, le délire ayant cessé Mr Le Supérieur du Grand-Séminaire Confesseur de la Communauté, vint près de la malade, entendit sa Confession, lui administra le Saint Viatique, l'Extrême-Onction et lui donna l'Indulgence plénière pour l'article de la mort. Le délire était sans doute revenu avant la fin de cette touchante cérémonie : car la malade ne garda souvenir que de la Confession et du Saint Viatique.

Cependant une pensée suivait partout la Mère Supérieure. Elle se reproche comme ingratitude de n'avoir pas assez reconnu la protection spéciale de la Sainte Vierge dans la première guérison de sa jeune Postulante ; elle croit remarquer dans cette nouvelle maladie si grave un dessein particulier du Ciel, "comme si Dieu eut voulu, disait-elle, la punir en quelque sorte de son infidélité ou plutôt la forcer de reconnaître enfin la toute-puissante bonté de Marie." Aussi, le même jour, 28 comme pour réparer son oubli, elle invite toute sa Communauté à commencer une seconde neuvaine à N.D. de la Salette : elle exhorte la malade à qui elle en fait part à s'y unir au moins de cœur, si elle ne peut réciter la prière, ajoutant que chaque jour, on lui donnera à boire un peu d'eau de la fontaine miraculeuse. Il est inutile de dire que la proposition fut acceptée avec joie et reconnaissance : le tableau de l'Apparition sur la sainte Montagne fut placé sous les yeux de la malade: aussi la voyait-on souvent tourner avec amour un regard suppliant vers celle qu'elle invoquait avec tant d'ardeur !

De là jusqu'au mardi suivant, l'état de la malade était resté le même, toujours avec délire, toujours avec de longues et fréquentes syncopes. La journée du mardi qui parut moins mauvaise, avait été pour Adèle fertile en bien douces émotions. Son père qui était venu la voir, eut la consolation de la trouver en parfaite connaissance. Mais à peine avait-il quitté la maison sur les 5 ou 6 heures du soir, que le délire recommença et la nuit suivante du mardi au mercredi fut des plus laborieuses. La malade en effet eut un évanouissement qui dura plus de deux heures. Elle tenait les dents tellement serrées qu'il était impossible de lui rien faire prendre. Son visage est gonflé ; ses lèvres sont décolorées ; ses yeux ternes et fixes, les pupilles dilatées, le pouls remonte ; en un mot, tous les symptômes qui présagent une mort prochaine se manifestent. Tel est l'état bien alarmant dans lequel le médecin trouve la malade vers 11 heures du soir : aussi la quitta-t-il en disant qu'il ne pouvait en répondre. La plupart des Religieuses s'étaient aussi retirées à regret, pensant ne plus revoir la Sœur, tant sa mort leur paraissait certaine et celles qui demeurent auprès du lit de douleur s'apprêtaient à recevoir d'un moment à l'autre son dernier soupir : les prières des agonisants furent récitées et vint un moment où on la dit morte.

Cet état entre la vie et la mort se continuait encore à peu près avec les mêmes caractères le mercredi 1er février. Vers 9 heures du matin, la malade ayant recouvré connaissance, peut recevoir de nouveau le bienfait de l'Absolution ; mais sa faiblesse était si grande que vainement elle essaya de lever le bras pour faire le signe de la croix. Peu après elle s'assoupit environ pendant un quart d'heure. A son réveil, elle put, a-t-elle dit, se rendre bien compte pour la première fois, du triste état où elle se trouvait. Elle en fut tout d'abord sensiblement affectée : aussi c'est alors que ne voyant plus d'espoir qu'en la Sainte Vierge, elle attacha ses regards sur le tableau de l'Apparition avec une amoureuse confiance et se mit à réciter plusieurs fois de suite la prière : Souvenez-vous

... avec un redoublement de ferveur.

Puis elle demanda et but quelques gouttes d'eau de la Salette. Mais aux symptômes et aux alarmes d'une mort prochaine, succèdent bientôt les joies inattendues d'une sorte de résurrection. Dieu va nous montrer sensiblement, selon l'expression du roi Prophète, que "c'est lui toujours qui frappe et guérit, qui mène aux portes du tombeau et en ramène quand il lui plaît : il va nous montrer aussi combien est puissante sur son cœur la prière qui lui est adressée par l'entremise de Marie.

En effet à peine Adèle a-t-elle bu l'eau de la fontaine miraculeuse qu'un mouvement violent circule dans tous ses membres : elle se sent, dit-elle, le mal s'en aller comme par les bras et les jambes et tout en elle se remettre à place. "Oh ! mes jambes, mes jambes ! s'écrie-t-elle... Puis tout à coup : "Je suis guérie : oh oui! je suis guérie ; donnez-moi mes habits ; je veux me lever : je veux aller à la Chapelle remercier la Sainte Vierge."

La Sœur qui se trouvait alors auprès de la jeune Postulante croit que c'est un nouvel accès de délire et lui refuse ce qu'elle demande : "Mais non, reprend Adèle, non je ne radote pas ; je suis guérie, je le sens bien encore une fois je vous en conjure, donnez-moi mes habits." Et le ton, l'accent avec lequel elle le dit, témoignait de sa propre surprise et montrait qu'elle-même croyait à peine ce qui venait de se passer en elle.

La Sœur hors d'elle-même court raconter à la Mère Supérieure ce qu'elle a vu et entendu. Celle-ci ne la croit pas : "C'est le délire de la mort, répond-elle, remontez vite; ne la quittez pas un instant, elle va vous tomber dans les bras : aussitôt que le service sera fini, j'irai." Elle était occupée en ce moment au service des Pauvres. La Sœur n'ose retourner seule tant est grande sa frayeur ! Il faut qu'une autre Religieuse l'accompagne. Elles trouvent la malade occupée à s'arranger les cheveux et après de nouvelles instances, elles se décident enfin à lui donner ses vêtements. Adèle qui a cessé pleinement d'être malade, s'habille seule, et sans aide, saute de son lit et court se jeter à genoux aux pieds d'une statue de la Ste Vierge où elle se tient un quart d'heure en action de grâces.

La Mère Supérieure arrivée émue, ne sachant que penser. Et lorsqu'Adèle vient pour se jeter à son cou en s'écriant : "Ma Mère, je suis guérie" elle fait un pas en arrière comme à l'aspect d'un fantôme : elle ne pouvait en croire ses yeux. Et Adèle répétait "Je suis guérie, ma Mère ! Je vous en prie, j'ai faim : veuillez me donner à manger."

Mr Le Supérieur du Séminaire vint sur ces entrefaites s'assurer par lui-même de ce qu'on était allé en toute hâte lui annoncer. Il trouva la jeune Postulante debout au milieu de ses Mères et de ses Sœurs qui pour la plupart étaient plus malades qu'elle de saisissement. Elle était calme, sans autre exaltation que celle d'une douce gaieté et se disposant déjà à faire honneur à un morceau de pain qu'on avait chargé de beurre. Sur la défense qui lui fut faite de manger ou de sortir avant l'arrivée du médecin, Adèle obéit non sans quelque regret peut-être : mais elle demanda et obtint de pouvoir au moins faire elle-même son lit. Un instant

elle prenait dans ses bras une de ses Sœurs et la levait de terre en disant : "Vous voyez bien que je suis guérie et que j'ai retrouvé toutes mes forces."

Le médecin vint à son tour : on l'avait appelé mais sans le prévenir de rien : on voulait ménager une surprise qui ne pouvait manquer : il trouva le pouls bien différent de ce qu'il était la veille, quoiqu'un peu agité encore, ce qui s'expliquait facilement. Craignant toutefois que ce changement ne fut l'effet d'une surexcitation nerveuse et ne croyant pas encore peut-être à une véritable guérison : "Attendez, disait-il, attendez quelques jours ; cela ne durera pas : elle ne tardera pas à retomber." Il permit néanmoins de prendre de la nourriture mais avec grande modération. Le morceau de pain disparut en un instant. Le reste de la journée, Adèle mangea trois fois encore, un potage, une côtelette de veau, etc. le tout avec grand appétit et sans être le moins du monde incommodée ; et aussi, comme on peut se l'imaginer, à la grande stupéfaction des assistants qui ne pouvaient en croire leurs yeux et se demandaient si c'était vraiment là cette malade qu'ils avaient vue peu d'heures auparavant ayant peine à avaler quelques gouttes d'eau ou de tisane.

Le premier désir d'Adèle, sa première démarche après le départ du médecin, fut de descendre à la Chapelle avec toute la Communauté, pour y remercier Dieu et la Sainte Vierge d'une si prompte et si complète guérison. Puis cédant aux justes désirs des âmes pieuses qui avaient prêté le concours de leurs prières, elle parcourut les différentes salles de l'établissement, courant de l'une à l'autre avec tant de vitesse que la personne qui l'accompagnait, l'une des plus robustes de la maison, avait peine à la suivre.

Depuis ce jour, Adèle ne cessa d'assister à tous les exercices de la Communauté : elle but, mangea de tout comme les autres et se livra aux plus rudes travaux, sans fatigue, sans indisposition aucune, sans reste de faiblesse ou de convalescence.

Au souvenir de cette santé si subitement, si complètement rétablie et se continuant sans altération, ne nous est-il pas permis de dire ce que disait Adèle, le jour même de sa guérison, en entendant parler de système nerveux, d'exaltation fébrile et momentanée : "Allez, on aura beau dire : ce que le Bon Dieu a fait est bien fait; ce ne sont pas les hommes qui en feraient autant."

Soissons, le 1er mars 1854

L'Aumônier de l'Hôpital. Signé : C. Desjardin, vic.

Suivent l'attestation de la véracité des faits rapportés ci-dessus par le Vicaire général, Supérieur du Grand Séminaire, puis par les 9 Religieuses de STV à l'Hôpital-Général de Soissons ; puis la copie du certificat du médecin, qui "atteste avoir soigné en cet établissement une jeune Sœur Postulante (...), âgée de 22 ans, d'abord pour une congestion cérébrale avec amaurose complète venue progressivement en quatre

mois, avant le 5 janvier 1854. Puis le 26 du dit mois, pour une congestion pulmonaire avec vomissements de sang à laquelle ont succédé le 27, des symptômes caractéristiques d'hystérie qui ont duré pendant quatre jours et qui se sont arrêtés brusquement le 1er février ; aussitôt, cette jeune Postulante a pu reprendre ses occupations tout aussi bien qu'avant d'être tombée malade."

L'évêque de Soissons et Laon, après une enquête faite par un de ses Vicaires Généraux a rendu deux ordonnances, l'une pour célébrer un salut solennel d'action de grâces, pour remercier Dieu de la double guérison obtenue par la protection de Notre-Dame de la Salette, l'autre pour ériger l'Archiconfrérie de Notre-Dame Réconciliatrice de la Salette.

Zoom sur une pièce d'archives

Les Sœurs de Notre-Dame de Grâce dites de Saint-Thomas de Villeneuve avaient, elles aussi, une dévotion envers Notre-Dame de La Salette. Ici, on aperçoit deux Sœurs de NDG en pèlerinage à La Salette avec des Noëlistes, le 14 juillet 1934.



La Salette, 1934 © Archives Notre-Dame de Grâce



Vous avez des souvenirs à partager ? Vous pourriez nous aider à identifier certaines Sœurs sur des anciennes photos ? N'hésitez pas à en faire part au service des archives ! Par courrier, par mail ou par téléphone, à Lucie Slavik : archiviste@congregation-stv.org. Ligne directe : 01 47 47 37 93